



Communication n° 313
Révisée au 20 septembre 2021

Directives techniques et réglementaires
à validité limitée durant la saison 2021/2022

1. Amendement transitoire de la Règle 3.4.4 (Compétitions du Tournoi de France – Règles de participation et épreuves)

Suite aux décisions de l'AG 2021 des clubs de Danse sur Glace et dans l'attente de la parution du Règlement Sportif National de Danse sur Glace 2021/2022, la CSNDG publie cette Communication à validité limitée à la saison 2021/2022.

En raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses compétitions et sessions de tests ont été annulées.

De ce fait, de nombreux patineurs n'ont pas pu valider des tests nécessaires pour prétendre à participer aux compétitions du Tournoi de France de la saison 2021/2022.

Afin de leur permettre de participer aux compétitions du Tournoi de France 2021/2022, **les règles suivantes sont amendées uniquement pour la saison 2021/2022** :

- 3.4.4.6 Solos benjamins 1^{ère} année et solos benjamins 2^{ème} année
 - a. i. : posséder le Test Fédéral ~~préparatoire~~ préliminaire ~~ou le Test Fédéral prébronze Standard de Danse Libre,~~

- 3.4.4.7 Solos minimes 1^{ère} année et solos minimes 2^{ème} année
 - a. i. : posséder soit le Test Fédéral ~~de pré-bronze Standard ou Solo de Danses Imposées~~ préparatoire, soit le Test Fédéral ~~bronze~~ prébronze de Danse Libre

- 3.4.4.8 Solos novices 1^{ère} année et solos cadets 2^{ème} année
 - a. i. : posséder soit le Test Fédéral de ~~bronze~~ prébronze Standard ou Solo de Danses Imposées, soit le Test Fédéral ~~argent~~ bronze de Danse Libre

- 3.4.4.9 Solos juniors 1^{ère} année et solos juniors 2^{ème} année
 - a. i. : posséder soit le Test Fédéral ~~bronze~~ prébronze Standard ou Solo de Danses Imposées et au moins avoir validé une des Danses Imposées du Test Fédéral ~~argent~~ bronze Standard ou Solo de Danses Imposées soit le Test Fédéral ~~vermeil~~ argent de Danse Libre

Pour les modifications d'âges requis pour cette saison 2021/2022, se référer à la Communication 305.

Paris, le 20/09/2021